



Paris, le 23 novembre 2021

Communiqué de presse

L'appel des 3000 : la Justice à bout de souffle

Dégradation des conditions de travail : le cri du cœur des magistrats

La tribune publiée ce jour par le journal Le Monde objective une charge de travail trop lourde, une logique de déshumanisation de la justice et une politique du chiffre, lesquelles aboutissent à « *un dilemme intenable : juger vite mais mal, ou juger bien mais dans des délais inacceptables* ». (ici : [tribune](#))

Déjà en 2015, l'USM avait publié un « [Livre blanc sur la souffrance au travail](#) : Etat des lieux, état d'alerte », fruit du recueil de nombreux témoignages de magistrats.

La signature massive de cette tribune démontre que les constats que nous dénonçons restent d'actualité. Cette situation n'a pas été prise suffisamment au sérieux par le ministère, la seule réelle avancée étant la mise en place d'un numéro vert. Les moyens humains et matériels ont certes progressé mais dans des proportions sans commune mesure avec les besoins.

La France compte toujours deux fois moins de juges et de personnels de greffe et quatre fois moins de procureurs que la moyenne européenne. Elle consacre seulement 69,50 €/habitant/an, soit 2 € de moins que la moyenne des 45 Etats membres du Conseil de l'Europe.

Aucune réorganisation ne pourra pallier une telle pénurie. Le constat est clair : les magistrats n'en peuvent plus. La justice est à bout de souffle et ne peut plus remplir ses missions.

UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

18 rue de la Grange Batelière - 75009 PARIS

Tél : 01.43.54.21.26

contact@union-syndicale-magistrats.org

www.union-syndicale-magistrats.org